Saint Nazaire
les Eymes

HIVER 2025-2026

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE
P. 9 À 11

Bonne année 2026

Agenda de janvier

Toutes les dates annoncées sont sous réserve de modifications.

- **Vendredi 9 janvier** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 9 janvier** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- **Vendredi 9 janvier** : atelier remue-méninges proposé par l'association ALT à 14h30 à la caserne. +infos sur altasso.fr/
- **Jeudi 15 janvier** : conférence Equilibre-Prévention des chutes à 10h en salle CARTIER-MILLON → page 12
- **Jeudi 15 janvier** : permanence France Services de 13h30 à 16h30 devant la mairie
- **Vendredi 16 janvier** : Vœux de Madame le Maire à 18h en salle CARTIER-MILLON → page 3
- **Mardi 20 janvier** : séance publique du Conseil municipal à 20h30 en Mairie
- **Vendredi 23 janvier** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Samedi 24 janvier** : *Toc, toc, toc... je peux entrer ?* spectacle pour les enfants proposé par la bibliothèque à 10h30 en salle CARTIER-MILLON → page 12
- **Samedi 31 janvier** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque, à 9h30 en salle des 2 colonnes → page 12

Restez en contact avec nous :
- **Site internet : www.saint-nazaire-les-eymes.fr**
- **Suivez-nous sur Facebook : Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes**

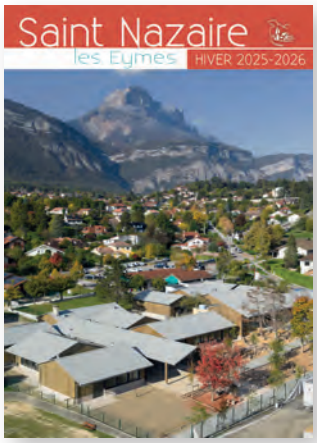

Prochaine publication :
Essentiel de février :
parution fin janvier 2025.
Articles à envoyer avant
dimanche 4 janvier
à michele.flamant@wanadoo.fr
ou à déposer en mairie

Notez-le

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC PENDANT LES VACANCES DE NOËL

- La mairie fermera mercredi 31 décembre à 16h au lieu de 17h. Elle sera fermée mercredi 1er janvier.
- La bibliothèque sera fermée pendant toutes les vacances de Noël.

FERMETURE DU COL DU COQ

Comme chaque hiver le Département nous informe de la fermeture de la D30E vers le col du Coq. L'accès à St Pierre de Chartreuse se fait via Corenc.

URGENT : INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les parents dont les enfants sont nés en 2023 doivent les préinscrire à l'école maternelle au plus vite. Un imprimé spécifique est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune **www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Enfance-Seniors > Vie scolaire > Ecole primaire (PS-CM2).**
Cette pré-inscription est indispensable et urgente pour les prévisions d'effectifs demandés par l'académie. De ces effectifs peut découler ou non une ouverture de classe sur la commune.

MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION À L'INTOXICATION

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.
Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus :
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone

ESPACE FRANCE SERVICES

Les Maisons France services rassemblent 12 organismes partenaires pour permettre aux habitants de faire toutes les démarches administratives en un seul lieu.

La Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) porte des équipements d'accès aux droits dans le cadre de sa politique sociale.

Ainsi un Espace France Services inter-communal est situé à Pontcharra avec des permanences hebdomadaires délocalisées sur le Haut Grésivaudan, à Les Adrets et à Allevard.

Dans un souci d'équité territoriale, la CCLG a déployé en partenariat avec l'association Point Information Médiation Multi-services (PIMMS Médiation Isère) trois lieux de permanence :

- À Brignoud les jeudis matin
- **À Saint-Nazaire-Les-Eymes le 3ème jeudi après-midi du mois**
- À la Terrasse le 4ème jeudi après-midi du mois

INVITATION

Madame le Maire et le Conseil municipal vous convient à la dernière cérémonie des vœux de ce mandat qui aura lieu le vendredi 16 janvier à 18h en salle CARTIER-MILLON.

Sommaire

EDITORIAL DU MAIRE P. 3

INFOS MUNICIPALES P. 4/8

- Élections municipales de 2026 p. 4
- Les travaux sur la commune p. 4-5
- L'urbanisme en chiffres p. 6
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement p. 6
- Retour sur le Courseton p. 6
- Retour sur l'exercice de gestion de crise du 26 novembre p. 7
- Portrait d'agent p. 7
- L'espace jeunes évolue ! p. 8
- Bilan de fin d'année frelon asiatique p. 8

DOSSIER P. 9/11

- Rénovation de l'école élémentaire du groupe scolaire du Manival

VIE DES ASSOCIATIONS P.12

- Conférence Équilibre - Prévention des chutes p. 12
- Spectacle pour les enfants p. 12
- Club lecture de la bibliothèque p. 12
- Appel à participation, 3ème édition d'artistes en jardin p. 12
- Une seconde vie à vos objets grâce au Repair Café p. 13
- Un nouveau bureau pour Sport & Culture p. 13

RETOUR EN IMAGES P.14/15

RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

PHARMACIES DE GARDE P.16

Editorial du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2025 se termine bientôt et mon mandat 2020-2026 se terminera en mars. A l'issue de celui-ci je laisserai la place de maire après 3 mandats d'élue soit 18 ans passés au service de la commune : 6 années comme adjointe en charge des associations et de la communication sous l'autorité de Janine DUBUS et 12 années comme maire.

Ce fut de belles années, avec des semaines de travail souvent très longues, des vacances souvent rares et courtes mais avec des sujets variés à traiter. Je n'ai aucun regret, ce fut une période passionnante mais il est temps de passer la main.

Cette fin de mandat voit s'achever les travaux de rénovation de l'école élémentaire. Vous avez été nombreux, jeunes, moins jeunes, à venir la visiter lors des portes ouvertes du 6 décembre. Il y avait dans les yeux un mélange de nostalgie et de curiosité, et parfois une envie de redevenir enfant.

Je remercie nos financeurs, vous en trouverez la liste dans ce bulletin, sans qui nous n'aurions pas eu la capacité financière pour mener ces travaux.

Je remercie également nos architectes, les bureaux d'étude, les entreprises qui nous ont accompagnés. Je remercie Rémi PIU directeur général des services, Didier BOUVET responsable des services techniques, les agents de la commune et bien-sûr les élus du Conseil municipal et plus particulièrement Eric CHARPENTIER conseiller délégué aux affaires scolaires, vous tous qui avez contribué, à tout niveau, à la réalisation de ce beau projet. Merci pour votre travail à tous, pour vos idées et votre soutien.

Je remercie les enseignantes, le personnel de la crèche Les Coccinelles et les riverains de l'école pour leur patience.

Je ne m'étendrai pas plus sur ce sujet car comme le code électoral (article L52-1) le stipule, depuis le 1er septembre 2025 la communication avant les élections municipales est très encadrée. Ceci ne supprime pas pour autant le rendez-vous du vendredi 16 janvier 2026 au cours duquel j'aurai le plaisir, avec l'ensemble des élus, de vous présenter mes vœux et de partager la galette des Rois avec vous.

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous souhaite, d'ores et déjà, une très belle année 2026. Qu'elle vous apporte beaucoup de moments de convivialité, de partage et vous garde en bonne santé.

Le Maire,
Michèle FLAMAND

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 : PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026.** C'est aussi à cette occasion que seront désignés les deux représentants de la commune auprès de la Communauté de communes Le Grésivaudan.
Pour pouvoir prendre part à ce scrutin, vous devrez être inscrits sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez vérifier si cela est bien le cas en vous rendant sur le site www.elections.interieur.gouv.fr

Si vous souhaitez vous inscrire, deux solutions s'offrent à vous :

- **En ligne,** sur le site www.elections.interieur.gouv.fr jusqu'au 4 février
- **En Mairie, avant le 6 février,** en retirant un formulaire de demande d'inscription (Cerfa 12669*02)

Vous devrez alors fournir :
- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois) ou la justification de votre imposition pour la 2ème année à l'une contributions directes communales (impôts locaux).

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement par l'INSEE, s'ils ont bien procédé à leur recensement citoyen.

Pour pouvoir être inscrit, plusieurs conditions cumulatives doivent être réunies :
- être de nationalité française, ou de l'un des pays membres de l'Union Européenne,
- avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin,
- jouir de ses droits civils et politiques,

- avoir une attache avec la commune (domicile, résidence de plus de 6 mois, qualité de contribuable, qualité de gérant ou d'associé majoritaire/unique d'une société).

A noter : il n'aura pas de distribution de nouvelles cartes d'électeurs en 2026, seuls ceux qui se sont inscrits depuis l'élection législative partielle de janvier 2025 en recevront une.

Absent le jour du Vote ?
Demandez une procuration sur
www.elections.interieur.gouv.fr ou bien auprès d'une brigade de Gendarmerie / un commissariat de police / un tribunal judiciaire / un consulat français

Pour toutes les demandes concernant l'inscription sur les listes électorales et le vote par procuration, contactez le service accueil/état-civil de la Mairie : ☎ 04 76 52 24 29 ou contact@mairie-sne.fr

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Voiries

> **Les réseaux d'électricité, éclairage public et Telecom** ont été enfouis chemin du Retour et sur la partie haute du chemin du Piat, entre le chemin du Retour et la RD1090. Cet enfouissement permet d'embellir le secteur, mais aussi de sécuriser les réseaux. En effet, ceux-ci ne sont plus susceptibles d'être accrochés par des véhicules et ne sont plus soumis aux aléas climatiques, tels que le vent.

o Montant des travaux : 204 670 € TTC (montant payé par la commune après déduction des participations financières de TE 38 et Orange, à hauteur respectivement de 115 762 € et 27 557 €)

> **Le chemin du Piat** a été réaménagé sur sa partie haute, entre le chemin du Retour et la RD1090. Un cheminement piéton plus sécurisé a été créé et l'enrobé a été repris. L'éclairage a été remplacé pour mettre en place des luminaires leds. Ces travaux sont la 1ère phase d'un projet global de sécurisation des voiries, la 2nde phase est prévue en 2026, elle concernera le Chemin de Retour.

o Montant des travaux : 98 805,36 € TTC

o Montant de maitrise d'œuvre : 9 120 € TTC

o Subventions perçues (pour les phases 1 et 2) :
- Etat (DETR) : 76 020 €
- Département : 40 000 €

> **Le chemin de Chalendrier** a été restauré.

o Montant des travaux : 4 458 € TTC

> **Le trottoir chemin de la Touvière**, permettant d'accéder à la petite gare, depuis le chemin de la Mairie, a été refait en enrobé.

o Montant des travaux : 2 238 € TTC

> **Des grilles d'eaux pluviales**, qui étaient descellées et qui généraient beaucoup de bruit au niveau du hameau des Eymes, sur la RD 1090, ont été changées. D'autres grilles ont été rajoutées, afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

o Montant des travaux : 12 692,40 € TTC

> **Des PAV enterrés** ont été réalisés chemin de la Mairie, derrière la bibliothèque

o Montant de la part communale des travaux : 48 187,20 € TTC

> **Le réseau d'eaux pluviales**, alimentant la mare des Ecoutoux, a été repris au niveau du chemin des Ecoutoux. L'ancien réseau s'était bouché avec le calcaire et était devenu trop étroit pour évacuer l'eau.

o Montant des travaux : 5 760,06 € TTC

Écoles

> **Un vidéoprojecteur interactif** a été installé à l'école maternelle dans la dernière salle de classe non encore équipée. Tous les élèves bénéficient désormais de ce type d'équipement.
o Montant des travaux : 2 888,40 €

Bâtiments

> **Les blocs de climatisation** existants à la mairie, à la bibliothèque et au pôle enfance ont été masqués par la mise en place de protection.
o Montant des travaux : 9 097,60 € TTC

> Suite à la réparation du **plafond de l'église** effectuée en 2024, des travaux de peinture ont été réalisé.
o Montant des travaux : 1 531,22 € TTC

> **Les évacuations des eaux usées** des logements communaux attenant à l'école élémentaire ont été reprises. Le raccordement électrique de ces mêmes logements a été déplacé chemin Emile GANDY, alors qu'il venait auparavant depuis le chemin de la Mairie, via l'école élémentaire.
o Montant des travaux d'assainissement : 3 604,43 € TTC
o Montant des travaux d'électricité : 5 895,60 € TTC

> **Les vestiaires de l'atelier des services techniques** ont été agrandis.
o Montant des travaux : 6 519,60 € TTC.

Divers

> Plusieurs réparations ont eu lieu sur **les jeux du parc des Ecoutoux** : remplacement des sols souples usagés, réfections de bordures bois délimitant les jeux et réhabilitation du toboggan.
o Montant des travaux : 16 146,00 € TTC.

> Mise en place de **cinq caveaux doubles** au cimetière des Coteaux.
o Montant des travaux : 19 152,00 € TTC

> **Plantation d'arbres** dans la forêt communale.
o Montant des travaux : 13 917,85 € TTC
o Subventions obtenues :
- Département : 2 960 €
- Sylv'acctes : 5 243 €

> **Débroussaillement** dans la forêt communale.
o Montant des travaux : 2 347,06 € TTC

> Remplacement des **isoloirs pour les élections**.
o Montant des travaux : 1 471,29 € TTC

Travaux lancés

> Renforcement de **l'éclairage public** à l'intersection du chemin du Pré de l'Achard et du chemin des Tourterelles : rajout d'un candélabre pour sécuriser l'intersection.
o Montant des travaux : 2 854,32 € TTC

> **Eclairage chemin des Pinardes** : rajout de quatre candélabres solaires en partie basse du chemin des Pinardes.
o Montant des travaux : 12 096 € TTC

> **Remplacement de la signalétique** indiquant les principaux équipements.
o Montant des travaux : 19 285,28 € TTC

Toute l'équipe des services techniques vous souhaite de joyeuses fêtes.

Mise en place de cinq caveaux au cimetière des Coteaux

Plusieurs réparations aux Ecoutoux dont le toboggan

Des PAV ont été enterrés

Trottoir chemin de la Touvière

L'URBANISME EN CHIFFRES

Au cours de l'année 2025 (du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025)

12 Permis de construire (28 en 2024) ont été déposés :

- 2 pour extension de maison individuelle
- 2 pour transformation de bâtiment existant
- 3 permis modificatifs
- 1 permis de transfert
- 1 permis pour création d'une habitation
- 3 pour un abri voiture

37 déclarations d'intenWon d'aliéner (40 en 2024) ont été déposées :

- 32 maisons individuelles
- 2 terrains
- 1 bâti professionnel
- 2 pour un local professionnel avec maison d'habitation

78 déclaraWons préalables (104 en 2024) ont été déposées :

- 6 pour installation de pompe à chaleur
- 12 pour clôtures, portails et travaux de toiture
- 19 pour panneaux photovoltaïques
- 16 pour abris voiture, abri jardin, auvents, pergola
- 16 pour modifications de façades (Volets, Fenêtres et ITE compris)
- 3 pour divisions de terrain
- 5 pour construction de piscines
- 1 pour création antenne relais

49 certificats d'urbanisme (71 en 2024) ont été déposés :

- 48 de simple information
- 1 opérationnel

1 Permis d'aménager modificatif et 1 autorisation de travaux sur établissement recevant du public.

Déclaration préalable	Déposées (1)	Accordées	Refusées
2025	78	65	5
2024	104	81	23
2023	70	61	9
2022	80	70	10
2021	84	61	23

Permis de construire	Déposés (1)	Accordés	Refusés/Annulés
2025	12	10	1
2024	27	21	6
2023	26	12	14
2022	29	24	5
2021	34	24	10

(1) Certains dossiers sont toujours en cours, expliquant les écarts pour 2025 entre ce qui a été déposé et la somme des autorisations accordées/refusées.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les services publics d'eau et d'assainissement sont financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial. A ce titre, ils doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. Ils doivent être principalement financés par les recettes tirées de l'exploitation du service.

Ainsi les prix seront actualisés pour tenir compte de l'inflation à partir du 1er janvier 2026.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de la CCLG.

RETOUR SUR LE COURSETON

Le courseton de l'école primaire du Manival s'est tenu vendredi 17 octobre à 10h sur le terrain multi sports. Cette année, les élèves ont couru au profit de l'association des «Blouses Roses» dont les bénévoles interviennent principalement auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en EHPAD.

Ils écoutent, réconfortent et distraient les malades et leur apportent de la joie dans leur quotidien de solitude ou de soins. De nombreux Saint Nazairois sont venus soutenir et encourager les enfants (de la grande section de maternelle jusqu'au CM2) et ont pu réaliser une donation au profit de cette association.

Cela a été une très belle course et les dons ont permis de récolter 768 €.

Bravo à tous les athlètes !

RETOUR SUR L'EXERCICE DE GESTION DE CRISE DU 26 NOVEMBRE

Le mercredi 26 novembre, la commune a procédé à un exercice de gestion de crise, au cours duquel elle a dû à mettre en œuvre son plan communal de sauvegarde (PCS).

Scénario : des précipitations abondantes en altitude, alors que les versants étaient déjà bien enneigés, ont entrainé un débordement du Manival, et une remontée des nappes dans la plaine de l'Isère. A cela se sont ajoutées des rafales de vent qui ont endommagé des bâtiments et coupé des routes.

La commune a notamment dû évacuer les enfants du pôle enfance (dont la toiture s'était envolée) vers un centre d'accueil ouvert en salle CARTIER-MILLON, fermer plusieurs routes, et faire évacuer des groupes d'habitations près du Manival.

La Gendarmerie et le SDIS ont participé à cet exercice, pour apporter leur soutien.

Cet exercice a été scénarisé et animé par l'IRMa (Institut des Risque Majeurs), association grenobloise de référence dans la prévention des risques, et financé par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). Ce syndicat est en charge de la gestion des berges de l'Isère et de certains de ses affluents.

Depuis qu'elle a mis à jour son PCS en 2022, la commune réalise tous les ans avec l'IRMa un exercice où sa mise en œuvre est simulée, en changeant à chaque fois de scenario. Si l'obligation légale est d'un exercice tous les 5 ans, la commune a fait le choix de suivre une fréquence annuelle, car ces exercices révèlent que la culture de la gestion de crise est difficile à acquérir, et à entretenir.

Madame le Maire avait indiqué depuis plusieurs mois que la date de l'exercice ne serait pas communiquée préalablement et qu'elle n'y participerait pas.

Ce dernier exercice s'est donc déroulé en son absence fonctionnelle mais en sa présence en tant qu'observatrice. Il a permis de montrer la capacité des agents à gérer la situation mais également la difficulté de mobiliser des élus à l'improviste.

PORTRAIT D'AGENT

La galerie de portraits du personnel communal se poursuit. Après le service Enfance Jeunesse avec Marine notre cheffe de cuisine at animatrice, Pauline animatrice et Laura ATSEM, vous avez découvert Thomas, agent des services techniques, Eric, agent de police municipale, Alexandra agent d'accueil et d'état civil, Sylvie aux affaires générales, Cheyenne, assistante administrative à la comptabilité et aux ressources humaines et Isabelle coordinatrice comptable, voici maintenant Aymeric en charge de l'urbanisme.

Je m'appelle Aymeric Meunier. A la Mairie, je suis responsable de la gestion de l'urbanisme depuis un peu plus d'un an.

Lorsque vous avez besoin d'agrandir votre habitation, de poser des panneaux photovoltaïques, de creuser une piscine, percer des ouvertures sur votre façade ou encore de diviser votre terrain en vue d'y édifier une nouvelle construction, je suis en charge de l'étude de votre dossier.

Les porteurs de projets me contactent en amont du dépôt de leur demande pour que je puisse déjà les conseiller dans leurs choix architecturaux et paysagers afin de faciliter le processus d'instruction. Dans ces missions, il faut concilier respect des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) et droit à construire des pétitionnaires. Le fort enjeu de préservation du cadre de vie impose d'être rigoureux, d'où, parfois, les demandes de compléments demandées qui permettent de s'assurer que le projet est conforme.

En dehors de ces missions d'instruction des autorisations d'urbanisme qui occupent une grande partie de mon temps de travail, je suis chargé du suivi des procédures d'évolution du PLU, de l'examen des autorisations d'intention d'aliéner (qui permettent ensuite à la commune d'exercer son droit de préemption), et je participe à la mise en œuvre de l'obligation légale de débroussaillement.

Enfin, je concours à la mise en œuvre progressive du « Zéro Artificialisation Nette », le fameux ZAN issu de la loi Climat et Résilience de 2021, qui va avoir des conséquences majeures sur l'urbanisation future.

Sur ce poste, j'apprécie le lien de proximité avec les porteurs de projet, et le fait de travailler au service du développement d'une commune qui a à cœur de préserver son cadre de vie villageois.

L'ESPACE JEUNES ÉVOLUE !

L'année 2025/2026 a mis en évidence un engouement croissant des adolescents pour les soirées des vendredis et les accueils proposés pendant les vacances à l'Espace Jeunes. Face à cet intérêt grandissant, le service Enfance Jeunesse a dû composer avec des listes d'attente importantes, révélant un besoin réel d'adapter l'offre.

Après plusieurs mois d'étude et de réflexion, une solution a été trouvée pour la rentrée de janvier 2026. **L'Espace Jeunes accueillera désormais un animateur ou une animatrice supplémentaire chaque vendredi soir**, aux côtés de Raphaël, permettant **d'augmenter la capacité d'accueil de six jeunes supplémentaires par soirée**. Une avancée attendue, qui offrira davantage de places tout en maintenant un cadre sécurisé et propice aux échanges.

Cette évolution s'accompagne d'une révision de la grille tarifaire. **La participation familiale passe de 5€ à 8€ par soirée et par jeune, avec un tarif dégressif en fonction du quotient familial et des réductions pour les fratries**. Une mesure jugée nécessaire pour continuer à garantir la qualité des activités et l'encadrement renforcé.

Ces changements visent avant tout à préserver la qualité d'accompagnement, la sécurité des jeunes et la dynamique relationnelle qui caractérisent l'Espace Jeunes depuis sa création.

Pour vous inscrire, scannez le QR code ci-contre.

L'équipe espère accueillir de nombreux jeunes dès le début de l'année 2026 et souhaite à toutes les familles de très belles fêtes de fin d'année.

BILAN DE FIN D'ANNÉE FRELON ASIATIQUE

L'année 2025, la troisième année de lutte à Saint-Nazaire les Eymes a été une année charnière. 13 nids ont été découverts et détruits cette année contre 2 en 2024.

Un nid a été trouvé dans une grange, tous les autres au sommet d'un arbre (pins, cèdres, acacias). Il peut aussi y avoir des nids dans les haies, ronciers, trous dans le sol, cabanes, hangars etc.

Malgré des destructions au fur et à mesure des découvertes, beaucoup d'habitants avaient encore des frelons dans leurs jardins qui butinaient des fleurs de lierre, néfliers et mahonia. Probablement venant des nids pas encore découverts.

2025 a été particulièrement propice (peu de pluie, automne doux) à cet envahisseur qui est une catastrophe pour les polinisateurs et un danger pour les personnes qui se trouvent à proximité des nids qui peuvent atteindre 100 cm de diamètre en fin de saison.

Une trentaine d'habitants se sont porté volontaire pour piéger chez eux. Un grand merci pour ce travail de fourmis.

Plus de 5737 nids ont été déclarés en Isère sur la plateforme frelonsasiatiques.fr et près de 2500 ont été détruits. 756 dans tout le Grésivaudan contre 563 l'année dernière.

Frelon asiatique

Frelon européen

Une réunion publique aura lieu le lundi 16 février 2026 à 19h à la caserne. Retenez la date.
Pour plus de renseignements contactez la référente Martina Stumpf ✉ stumpf.marty@gmail.com

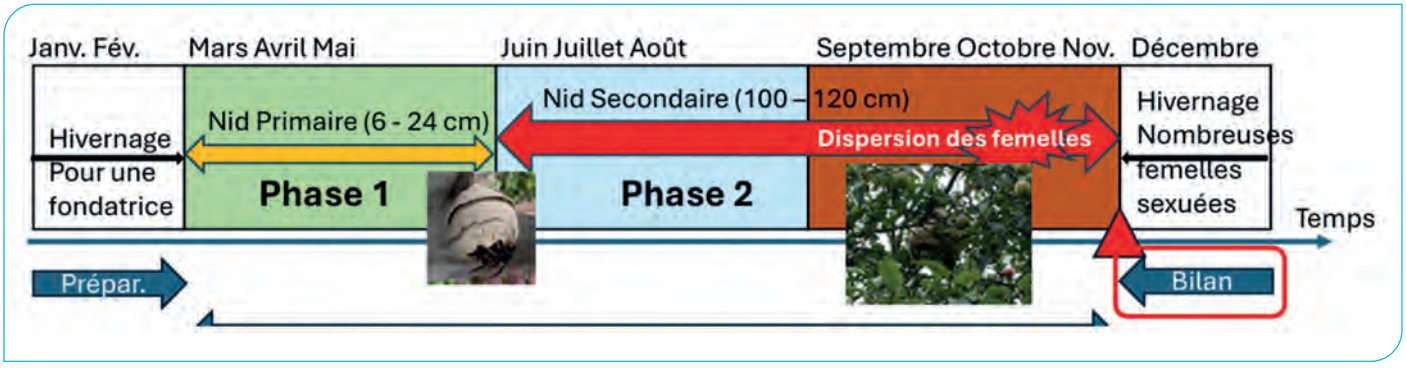

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE DU MANIVAL

Les travaux de rénovation de l'école élémentaire se sont achevés cet automne : les enfants et enseignants ont pris possession de leurs nouveaux locaux à la rentrée des vacances de Toussaint, et son inauguration s'est tenue le 6 décembre.
Retour sur ce projet, le plus conséquent mené au cours du mandat.

École avant travaux

A l'origine de la réflexion : un bâtiment apprécié, mais accusant le poids des années

Le bâtiment a été construit en 1974, il regroupait alors les écoles maternelle et élémentaire, installées dans deux parties distinctes. La principale modification qui y a été apportée en 50 ans a consisté à relier ces deux parties dans les années 1990.

Si les classes étaient appréciées car spacieuses, l'ensemble présentait plusieurs défauts, reflets d'une époque où la façon de concevoir le bâti scolaire était différente.

En effet, le bâtiment était faiblement isolé, ce qui générait une surconsommation de gaz l'hiver pour le chauffer et un inconfort thermique en période estivale. La configuration sur deux niveaux ne le rendait pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Les halls étaient bruyants, et la cour, principalement minérale, générait un effet d'ilot de chaleur. Par ailleurs, ses équipements intérieurs devenaient vétustes : sanitaires, locaux administratifs, peintures, sols, menuiseries, infirmerie avaient besoin d'être remplacés.

Ce constat a conduit la commune à considérer la rénovation de ce bâtiment comme étant un sujet prioritaire.

Les premières études

A titre exploratoire et afin d'avoir une meilleure connaissance de l'existant, un état des lieux a été mené par un architecte fin 2019. Malheureusement, la pandémie de covid sur la première moitié de l'année 2020 a interrompu cette réflexion, élus, services et entreprises ne pouvant plus se réunir pour travailler sur ce sujet.

La démarche a été relancée au printemps 2021. Un comité de pilotage a été constitué, composé d'élus, d'agents communaux, de la direction de l'école et d'un représentant des parents d'élèves : c'est ce comité qui a validé les grandes étapes du projet.

La commune a pris attache auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère, qui l'a accompagnée dans une consultation visant à recruter un programmiste. Le programmiste est un architecte/paysagiste qui a pour fonction d'aider le maitre d'ouvrage (la commune) à formuler ses besoins, en prenant en compte le cadre règlementaire et les contraintes techniques.

Cette étude de programmation a été confiée à la société FLORES en décembre 2021. Au cours de son étude, ce bureau d'études a rencontré tour à tour les enseignants, les élèves, les services communaux, les parents d'élèves et les élus, afin d'obtenir une vue complète sur les enjeux du projet. L'étude a abouti à la rédaction d'un programme architectural technique détaillé en septembre 2022.

Il a défini cinq grands axes pour le projet :

- amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment afin de respecter l'échéance 2050 du décret tertiaire imposant une réduction de plus de 60% de la consommation énergétique du bâtiment,
- amélioration du confort thermique d'été par des solutions passives,
- amélioration du confort d'usage des bâtiments,
- respect des normes d'accessibilité,
- réduction de l'effet « ilot de chaleur » de la cour.

Un premier planning a pris forme, avec pour horizon lointain la rentrée des enfants dans le nouveau bâtiment pour septembre 2025.

C'est sur la base de ce programme que l'équipe de conception a été sélectionnée.

Le temps de la conception

Un concours a dû être organisé afin de sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il s'est décomposé en deux phases : une phase de sélection des candidatures et une phase de « concours ».

Seules trois équipes sélectionnées à l'issue de la première phase ont pu participer au concours. Elles ont dû produire chacune une esquisse du projet de rénovation. Ces esquisses ont été examinées en aveugle par un jury pluridisciplinaire, composé d'élus et de personnalités qualifiées. Le concours permet de

valider le parti-pris architectural du projet : c'est à ce moment-là qu'il commence réellement à prendre vie.

C'est l'équipe menée par le cabinet d'architecte GTB qui a été sélectionnée en octobre 2023. Elle réunissait des bureaux d'études thermique (THERMIFLUIDES), structure (SORAETEC), VRD (MTM INFRA), un paysagiste (ATELIER DES CAIRNS), un bureau d'étude ordonnancement pilotage et conception du chantier (PROMAN) et un économiste de la construction (ESEB).

Et les préfabriqués dans tout ça ?

Au cours des études, il est apparu que l'objectif calendaire d'une fin de travaux pour juillet 2025 ne pourrait être tenu si le chantier était réalisé en deux phases comme cela était initialement prévu.

Cette décision a eu une conséquence importante : la nécessité de déménager l'intégralité des classes dans des structures modulaires préfabriquées posées sur le plateau sportif.

Un marché portant sur la location des structures a été passé, et a été attribué à la société Algeco. La rentrée de septembre 2024 a donc eu lieu dans ces préfabriqués.

Les études se sont déroulées jusqu'en avril 2024, où le marché de travaux a été lancé.

À l'issue de la consultation 16 entreprises ont été retenues :

- SAS ROLAND TOMAI : gros œuvre et désamiantage
- CHARPENTE CONTEMPORAINE : charpente – couverture - ossature bois - bardage
- ECO PROTECT : étanchéité
- CBE : menuiseries extérieures
- LAYE PLATRERIE : doublages – cloisons – faux plafonds
- MEANDRE OGGI : menuiseries intérieures – agencement
- VISION CONSTRUCTION : carrelage – faïence
- CIOLFI : sols souples
- PALMIERI : peinture – revêtements muraux
- BRUNO ET CIE : serrurerie – métallerie
- IPG : projection – isolation soufflée
- ARATAL : élévateur PMR
- ICS : chauffage – ventilation – plomberie
- BDSE : électricité – courants forts et faibles
- STPG : démolition – terrassements - réseaux
- EVD : aménagements extérieurs

Les travaux

Le chantier a démarré en septembre 2024 par le désamiantage, suivi par une déconstruction minutieuse de l'école, dont il ne restait à la fin plus que les murs et la charpente !

Le respect des délais a été la préoccupation centrale dès le commencement, un objectif mis à mal par les imprévus apparus en cours de chantier : découverte de réseaux cachés, prestations plus complexes à réaliser que prévu générant des retards, délais d'approvisionnement des matériaux, travaux supplémentaires non prévus, etc.

La diversité des corps de métiers devant évoluer dans un espace contraint a nécessité une planification et une coordination minutieuses. Malgré tous ces efforts, l'objectif initial de faire rentrer les enfants dans le nouveau bâtiment pour la rentrée scolaire n'a pas pu être tenu, et les travaux se sont prolongés sur les mois de septembre et octobre.

Finalement, c'est le 10 octobre que les clés ont été remises à la commune.

Cela nous a tout juste laissé le temps de procéder au déménagement depuis les préfabriqués et à la réinstallation des différents équipements, pour que la rentrée puisse avoir lieu le 3 novembre.

Voici la fin de ce marathon qui aura duré 6 ans.

Travaux intérieurs

Désimperméabilisation de la cour

Avancées de toitures

Bilan financier de l'opération

L'ampleur des travaux, les nombreux coûts indirects constituent une charge financière importante pour la commune.
En voici le détail :

Dépenses HT			
Etude de programmation	82 372 €	Déménagement	8 520 €
Concours	76 300 €	Assurances	37 079,45 €
Diagnostics	9 471 €	Travaux	3 121 656 €
Maîtrise d'œuvre	404 863 €	Prestations diverses (connexion informatique, coffret chantier tarif jaune) : à rajouter dans travaux ?	22 973 €
Coordination SPS / contrôleur technique	20 820 €		
Ecole temporaire (installation/ désinstallation, location)	304 825,20 €	TOTAL	**4 080 359 €**

Nouvelle bibliothèque

Pour financer ces investissements, la commune a sollicité trois emprunts, en 2023, 2024 et 2025, pour un montant total de **3 200 000** €.
La réalisation de ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien financier de plusieurs partenaires publics :

Organismes	Montant de la subvention	Organismes	Montant de la subvention
Préfète de l'Isère – Liberté Égalité Fraternité ; France Nation Verte – Agir • Mobiliser • Accélérer	534 173 €	Le Grésivaudan communauté de communes	112 000 €
La Région Auvergne-Rhône-Alpes	400 000 €	Ministère de l'Action et des Comptes publics ; agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – établissement public de l'État	73 230 €
isère le département	270 000 €	**MONTANT TOTAL**	**1 389 403 €**

A ces financements s'ajoute la perception de certificats d'économie d'énergie, dont le montant définitif n'est pas encore connu à ce jour.

En conclusion

Ce projet a mobilisé les élus et les services depuis 2021. Nous espérons que le résultat est à la hauteur des enjeux auxquels il devait répondre et qu'il offrira un cadre d'apprentissage épanouissant aux enfants. Le précédent bâtiment aura vécu 50 ans, gageons que le nouveau fasse encore mieux !

Fin des travaux !!

CONFÉRENCE ÉQUILIBRE - PRÉVENTION DES CHUTES

Jeudi 15 janvier à 10h - Lieu : salle CARTIER-MILLON

Dans le cadre de son programme Équilibre et Prévention des Chutes, la CPTS Grésivaudan (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé) propose une conférence de sensibilisation gratuite et ouverte à tous.

Ce programme s'adresse principalement aux habitants seniors qui ont déjà chuté, qui craignent de tomber ou qui se sentent instables à la marche. L'objectif est de prévenir les chutes en améliorant l'équilibre, de reprendre confiance et de maintenir la forme et l'autonomie.

Suite à la conférence et sur orientation du kinésithérapeute, un cycle de 8 ateliers est proposé les jeudis suivants le matin à partir de 10h. Ces ateliers sont gratuits, mais les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact auprès de la CPTS Grésivaudan : par téléphone au ☎04 76 92 17 62 ou par mail ✉ contact@cpts-gresivaudan.fr

SPECTACLE POUR LES ENFANTS

Samedi 24 janvier à 10h30 - Lieu : salle CARTIER-MILLON

Toc, toc, toc... je peux entrer ? est le titre du spectacle proposé aux enfants à partir de 3 ans, par la compagnie **Les Virevolantes**.

La conteuse fait entrer différents animaux dans sa maison et chacun lui raconte son histoire.

A travers des contes adaptés pour les plus jeunes, sont évoquées des valeurs telles que l'entraide et l'accueil, la générosité, le respect de la nature, la défense des petits...

Comptines, accompagnement musical et manipulations malicieuses de peluches font pétiller ce spectacle.

Durée : 40 minutes

Inscription :
- par mail ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr
- par téléphone ☎04 76 77 95 04
- directement à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

CLUB LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 31 janvier à 9h30 - Lieu : salle des deux colonnes (à côté de la bibliothèque)

Vous souhaitez faire partager l'un de vos coups de cœur, découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux univers et repartir avec de nouvelles envies de lectures… venez au « **club lecture** » pour adultes animé par les bénévoles de la bibliothèque.
Plus d'informations à la bibliothèque.

APPEL À PARTICIPATION – 3ème édition d'Artistes en Jardin - 6 et 7 juin 2026

Samedi 6 et Dimanche 7 juin

La manifestation **Artistes en Jardin** revient pour sa troisième édition, les 6 et 7 juin 2026 !
Comme chaque année, cet événement convivial et ouvert à tous invite le public à découvrir des jardins privés transformés, le temps d'un week-end, en véritables espaces d'expression artistique.
Pour faire de cette nouvelle édition un moment encore plus riche et chaleureux, nous recherchons des propriétaires de jardins souhaitant ouvrir leur espace extérieur et accueillir un ou plusieurs artistes (peintres, sculpteurs, photographes, artisans, musiciens…).

Vous avez un jardin et souhaitez participer ?
Que votre jardin soit petit ou grand, structuré ou sauvage, moderne ou traditionnel, il peut devenir le décor d'une rencontre unique entre art, nature et visiteurs.

Participer à Artistes en Jardin, c'est :
- soutenir la création artistique locale,
- contribuer à un événement culturel accessible et fédérateur,
- vivre un moment d'échange enrichissant avec les artistes et le public.

Comment se manifester ?

Si vous êtes intéressé(e) pour ouvrir votre jardin les **6 et 7 juin** 2026, il vous suffit de nous adresser un mail à :
✉ exposition.artistesjardins@gmail.com

Nous serons ravis de vous accompagner dans la préparation de l'événement et de vous mettre en relation avec les artistes participants.

UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS GRÂCE AU REPAIR CAFÉ

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2025, le Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin a organisé mardi 25 novembre une séance de réparations « hors les murs » à la salle CARTIER-MILLON de Saint-Nazaire-les-Eymes.

L'événement était organisé en partenariat avec la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Depuis 11 ans, le Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin lutte contre le gaspillage en redonnant vie à des objets déclarés « irréparables ». Électroménager, informatique, TV, audio, jouets : chaque séance, de nombreux appareils échappent ainsi à la déchetterie.

Lors de cette séance délocalisée dans notre commune, près d'une vingtaine d'objets ont été examinés par les bénévoles.

Parmi eux : un moulin à café électrique, quatre cafetières, une pompe immergée, une meuleuse, un clavier d'ordinateur, un grille-pain, une disqueuse, un quad électrique, une ponceuse, une lampe, un aspirateur, un nettoyeur haute pression et un robot de cuisine.

Bilan : seuls deux appareils ont été déclarés définitivement irréparables.

Merci à toutes les personnes qui sont venues.

Le Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin accueille le public, sans rendez-vous, un mardi après-midi sur deux de 14h à 18h30 à la nouvelle Maison Pour Tous de Montbonnot. Toutes les informations pratiques sont disponibles sur : www.repaircafemontbonnot.fr

Un message simple pour conclure : avant de jeter, pensez au Repair Café. Votre objet a peut-être encore une seconde vie !

UN NOUVEAU BUREAU POUR SPORT & CULTURE

Le mois dernier, nous recherchions des bénévoles pour remplacer notamment la Présidente et pour étoffer et rajeunir le bureau. Notre appel a porté ses fruits !

L'Assemblée Générale s'est tenue le mercredi 19 novembre, en présence de très nombreux participants. Après l'approbation des rapports moral, d'activité et financier, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Des candidat·es se sont finalement présenté·es et ont été élu·es à l'unanimité. Il faut dire que l'enjeu était de taille : la survie de l'association !

Le conseil d'administration est composé des responsables de section, dont certain·es ont quitté leurs fonctions et ont été remplacé·es. Quant au Bureau, il s'est réuni une semaine plus tard, il comporte désormais 9 membres ;

- La nouvelle présidente est Noémie DELAY-JOUVE qui remplace Olga KOZLOVA ;
- Marc PERROUD reste Trésorier ;
  Marie-Dominique PRIN vice-présidente et
  Annie JACQUEMIN secrétaire.

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Olga KOZLOVA, qui a œuvré avec efficacité au sein de notre association depuis 2016. Responsable de section dans un premier temps, puis Présidente à partir de 2018, elle a su conduire avec dévouement et clairvoyance cette structure regroupant 14 sections et rassemblant plus de 500 adhérents.

Plus d'informations sur les activités de l'association sur le site internet :
www.sportetculturesne.fr
Contact : sportetculturesne@gmail.com

Retour en images

SAMEDI 14 JUIN

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION ARTISTES EN JARDIN

JEUDI 19 JUIN

VISITE DU CHANTIER DE L'ÉCOLE

SAMEDI 21 JUIN

FETE DE LA ST JEAN

DIMANCHE 22 JUIN

CONCERT GOSPEL À L'ÉGLISE
Par la chorale Les Voix du Cœur

DIMANCHE 20 JUILLET

UT4M
Départ du trail 40 km Chartreuse

SAMEDI 1 NOVEMBRE

HALLOWEEN Organisé par SNEvents Family

Retour en images

MARDI 8 NOVEMBRE

COMÉDIE MUSICALE
De Music@Scene
«La croisière s'amuse»

MARDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

ARTISANAT DE LA ROSE PAR LA ROSE DES TEMPS

MARDI 25 NOVEMBRE

REPAIR CAFÉ

MERCREDI 26 NOVEMBRE

EXERCICE PCS - l'équipe d'animation

SAMEDI 29 NOVEMBRE

REPAS DANSANT DES AINÉS

Renseignements Utiles

MAIRIE - ☎ 04 76 52 24 29
385 chemin du Village
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
secretariat@mairie-sne.fr
Horaires d'ouverture au public
- Accueil téléphonique :
  Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h
- Accueil physique :
  Lundi : 13h-19h
  Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h
  Mercredi : 8h-17h

Permanence du service urbanisme sur rendez-vous :
Lundi : 17h-18h30

Services techniques :
☎04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎04 76 52 99 46

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'OISEAU LYRE
☎04 76 77 95 04
bibliotheque@mairie-sne.fr
Ouverture au public : mardi 16-18h, mercredi : 10h30-12h et 17h-19h, vendredi : 16-18h, samedi : 10h30-12h. Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

ENFANCE JEUNESSE
☎04 76 52 43 55
responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

ÉCOLES
☎ maternelle : 04 76 52 17 26
☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL intercommunale "Les Coccinelles"
☎ 04 76 52 34 80
multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

RELAIS PETITE ENFANCE « LES GRÉSI'MÔMES »
☎ 06 02 52 65 73
rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr
Pour plus d'informations :
www.le-gresivaudan.fr/86-relais-petite-enfance.htm

MÉDECINS
Cabinet Clément BÉTRANCOURT
Hélène BEAUMONT
☎ 04 76 52 75 22
Docteur Michel FERRAFIAT ☎ 04 76 52 22 32
Médecin de garde :
En semaine de 20h ☎15
Pendant le week-end (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit)
☎**04 76 08 08 38** sinon ☎15.

CONSEILS MEDICAUX ☎08 10 15 33 33
Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

SOS MEDECINS GRENOBLE (Échirolles) 24h/24 - 7j/7
☎ 04 38 70 17 01 ou sur rdvasos.fr

SAMU ☎15
NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎112
URGENCE pour les personnes sourdes/ malentendantes ☎114
CENTRE ANTI-POISON (LYON)
☎ 04 72 11 69 11
URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎115
ENFANCE EN DANGER ☎ 119 (24h/24)
ou www.allo119.gouv.fr
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ☎ 3919

INFIRMIERE À DOMICILE
☎ 06 07 79 23 97
Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE
Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78
Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

KINESITHERAPEUTE
Magali CHARNAY ☎ 04 76 52 40 20
Urgences respiratoires ☎ 15

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE
Frédérique SANTI-BOURGUET
28, chemin de la Touvière
☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique - Trouble du comportement alimentaire
Nathalie HALLOUET, 68 chemin du Retour
☎ 06 80 46 86 23

PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie
Dominique VENITUCCI, 229 chem. des Drogeaux
☎ 06 75 70 43 11

PSYCHOTHERAPEUTE - METHODE GESRET
Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

PHARMACIE de Saint-Nazaire les Eymes
☎ 04 76 52 20 17
Pharmacies de garde ☎ 3915 (0,34€/mn)

HANDICAP
N ° vert unique : information, accompagnement, orientation, recherche de solutions
☎ 0 800 360 360
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

URGENCES VETERINAIRES
N° gratuit 24h/24 : 3115
www.urgences-veterinaires.fr

ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence
☎ 09 72 67 50 38
www.enedis-prevenance.fr
Appli ENEDIS à mes côtés

GRDF urgences ☎ 08 00 47 33 33

EAU POTABLE urgences
7j /7 - 24h/24 Midali ☎ 04 76 71 05 21
Relations Usagers Mairie ☎ 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT
7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34
Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN
Agence TOUGO-Mobi-G
1846 rue de Belledonne - Crolles
☎ 08 00 94 11 03 www.tougo.fr

TAXIS Saint-Nazaire-les-Eymes/St Ismier
☎ 07 70 70 40 67

GENDARMERIE ☎ 17
Gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45
POMPIERS ☎ 18
SECOURS MONTAGNE ☎ 112
HARCELEMENT A L'ECOLE ☎ 3018
METEO St Martin d'Hères ☎ 08 99 71 02 38
VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com
QUALITE DE L'AIR N° azur : 08 10 80 07 10
www.atmo-rhonealpes.org
OPPOSITION carte bancaire ☎ **08 92 70 57 05**
OPPOSITION chéquier ☎ **08 92 68 32 08**

CONCILIATEUR MÉDIATEUR DE JUSTICE
Permanence les 1er et 3ème mercredi du mois de 14h à 17h mairie de Saint-Ismier
sur RDV ☎ **04 76 52 52 25**

PERMANENCE DE L'AVOCAT
Le 1er vendredi du mois en mairie de 14h à 15h30 sur RDV ☎ **04 76 52 24 29**

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
53 route de Barraux, Barraux
☎ **04 56 58 16 00**

AIDE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Mairie de Bernin ☎ **04 76 92 35 57**

COLLECTE DES DÉCHETS
Des Points d'Apport Volontaires sont à votre disposition sur la commune.
Pour connaître leur emplacement
www.le-gresivaudan.fr/287-saint-nazaire-les-eymes.htm
Pour plus d'informations : Service déchets
☎ 04 76 08 03 03

DECHETTERIES
Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45
CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier
ST-ISMIER Chemin du Vergibillon (Voie en S)
Pour Saint-Ismier et Crolles, ouverture du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

N°ISSN : 1141-4936 - Responsable publication : Michèle FLAMAND - Crédit photos : ©iguillou.cbl, Didier BOUVET, Laurent DUCOUSSO, Michèle FLAMAND, Cécile LETHY, Rémi PIU, Sport&Culture, Ingrid VERMEULEN-DELAET

Pharmacies de garde Janvier 2026

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine : Pour trouver la pharmacie de garde : www.servigardes.fr
• Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / • Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Lu 29/12	Pharmacie de FROGES	☎ 04 76 45 71 44
Ve 02/01	Pharmacie de BRIGNOUD	☎ 04 76 71 40 03
Lu 5/01	Pharmacie du MANIVAL (St Ismier)	☎ 04 76 52 23 42
Ve 9/01	Pharmacie FERRADOU (Versoud)	☎ 04 76 77 26 39
Lu 12/01	Phar. de la DENT DE CROLLES (Crolles)	☎ 04 76 08 92 81
Ve 16/01	Pharmacie des CHARMETTES Domène	☎ 04 76 77 44 59
Lu 19/01	Pharmacie FONTAINE AMELIE (St Ismier)	☎ 04 76 52 28 62
Ve 23/01	Pharmacie de CHAMP	☎ 04 76 71 40 75
Lu 26/01	Pharmacie de SAINT-NAZAIRE LES EYMES	☎ 04 76 52 20 17